

# DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université McGill est une société découlant d'une charte royale octroyée par la Couronne du Royaume-Uni, qui conserve ce pouvoir et l'exerce par l'entremise du (de la) gouverneur(e) général(e), qui est visiteur(-euse) de l'Université.

Les gouverneur(e)s de l'Université forment l'Institution royale pour l'avancement des sciences, société constituée en vertu des lois de la province de Québec. Ils (Elles) sont investi(e)s de la gestion des finances, de la nomination des professeur(e)s et d'autres fonctions. Douze des gouverneur(e)s sont élu(e)s par le conseil parmi ceux et celles dont la candidature est proposée par le Comité de nomination, de gouvernance et d'éthique; trois sont élu(e)s par l'Association des anciens étudiants; deux par le Sénat parmi ses membres, deux par le personnel administratif et de soutien à temps plein parmi ses membres, deux par le personnel enseignant à temps plein et quatre par les étudiant(e)s parmi la collectivité étudiante. C'est le Conseil qui élit le (la) chancelier(-ière) de l'Université et également, parmi ses membres, un(e) président(e) qui assiste à ses réunions et qui peut également être le (la) chancelier(-ière). Le (La) chancelier(-ière) et le (la) président(e) sont membres d'office.

Le (La) chancelier(-ière) préside les cérémonies de collation des grades et les séances conjointes du Conseil des gouverneurs et du Sénat.

Le (La) président(e) du Conseil des gouverneurs est également président(e) de l'Institution royale pour l'avancement des sciences.

Le (La) recteur(-trice) et vice-chancelier(-ière) est le (la) dirigeant(e) universitaire et directeur(-trice) général(e) de l'Université, nommé(e) par le Conseil des gouverneurs après consultation d'un comité statutaire. Le (La) recteur(-trice) est président(e) d'office du Sénat.

Le Sénat est la plus haute instance de l'Université, responsable des admissions, des programmes d'études, de la discipline et de l'octroi des grades. Les règlements du Sénat sont exécutés par les diverses facultés et écoles qui assument également la responsabilité primordiale des activités pédagogiques de l'Université.

## Conseil des gouverneurs

### Visiteuse

| Nom                                                                                                                                   | Titre                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Son Excellence la très honorable Mary Simon ; C.C., C.M.M., C.O.M., O.Q., C.D., gouverneure générale et commandante en chef du Canada | <b>Administratrice du gouvernement du Canada</b> |

### Direction exécutive

| Nom             | Titre                             |
|-----------------|-----------------------------------|
| Maryse Bertrand | <b>Présidente</b>                 |
| Deep Saini      | <b>Recteur et vice-chancelier</b> |
| Pierre Boivin   | <b>Chancelier</b>                 |

### Les membres

Arun Bajaj  
Maryse Bertrand  
Bertrand Cesvet  
Gregory David  
Ariel Deckelbaum  
Alan Desnoyers  
Lucy Gilbert  
Fred Headon  
Inez Jabalpurwala  
Victoria Kaspi  
Kit Malo  
Pierre Matuszewski  
Maarika Paul  
Adrienne Piggott  
Diletta Prando  
David Reckziegel  
Petra Rohrbach  
Samira Sakhia  
Jonathan Sigler  
Edith A. Zorychta

### Représentation étudiante

Association étudiante de l'Université McGill (1)  
Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université McGill (1)

### Observateurs(-trices) (droit de parole, sans droit de vote)

Association des étudiantes et étudiants à l'Éducation permanente de l'Université McGill (1)  
Association étudiante du campus Macdonald (1)

## Sénat

### Membres d'office

- Le (La) chancelier(-ière)
- La présidence du Conseil des gouverneurs
- Le (La) recteur(-trice) et vice-chancelier(-ière)
- Le (La) provost, le (la) premier(-ière) vice-provost et les vice-rectorats
- Les décanats facultaires
- Le Décanat de l'École d'éducation permanente
- Le Décanat aux études supérieures et postdoctorales
- Le Décanat à la vie étudiante
- Le Décanat/la direction des bibliothèques
- Le registraire de l'Université et la direction générale, Gestion de l'effectif étudiant
- La direction du Service de soutien pédagogique

### Membres élu(e)s

- 65 membres élu(e)s par les facultés, les bibliothèques universitaires, le Conseil des gouverneurs et le personnel administratif et de soutien
- 21 membres étudiant(e)s